

# Interaction



→ DOSSIER

Un toit pour chacun,  
un droit pour tous

→ VIVRE ENSEMBLE

Seniors : en connexion  
avec son temps

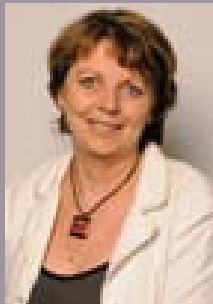
→ EN ACTION

Toute l'actualité  
des services du CCAS

→ PORTRAIT

L'équipe des Relais  
Assistants Maternels

## → ÉDITO



**Christiane Pallez,**  
Adjointe au Maire de Metz

**L**e logement est une préoccupation essentielle pour la très grande majorité d'entre nous. Nous souhaitons pouvoir bénéficier d'un cadre de vie qui correspond à nos attentes, sans pour autant peser trop lourdement sur les finances familiales. C'est une part importante dans le budget des ménages qui privilégient ce « bien vivre » et en acceptent le coût « raisonnable » au regard de leurs capacités financières.

Nous assistons cependant, et ce phénomène est de plus en plus marqué avec la crise économique et sociale que nous traversons, à une augmentation très importante de la part consacrée au logement. Avec des loyers et des charges qui ne cessent d'augmenter, des revenus qui baissent et une offre insuffisante de logements, les difficultés rencontrées sont plus importantes.

Il est devenu urgent que des mesures d'encadrement des loyers et de soutien des plus vulnérables soient décidées et mises en œuvre au plan national. Le récent rapport de la Fondation Abbé Pierre sur « L'état du mal logement en France » et nombre de rapports officiels ou associatifs prouvent l'ampleur du phénomène et la nécessité absolue de réorienter la politique nationale du logement afin de lutter efficacement contre les conséquences de cette crise au plan national et local.

Le Centre Communal d'Action Sociale et la Ville de Metz l'ont bien compris et sont dans l'action, tant pour résorber l'habitat insalubre que pour rénover certains quartiers. Nous œuvrons aussi, chaque jour, pour réduire l'habitat indigne et lancer de nouveaux programmes de bâti neuf à la mixité sociale et intergénérationnelle. Dans le même temps, il est impératif de soutenir les familles modestes, les seniors mais aussi les plus jeunes qui peinent à trouver un logement adapté ou sont confrontés à des difficultés financières.

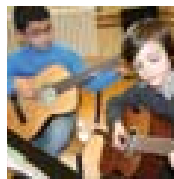
Le CCAS a fortement augmenté ces dernières années ses aides d'urgence pour accompagner celles et ceux qui ne peuvent plus faire face. Nous lancerons d'ailleurs prochainement un nouveau dispositif pour offrir 200 € aux jeunes de moins de 25 ans qui veulent s'installer dans un logement avec un véritable projet de vie autonome.

La municipalité s'engage à travailler sur de nouvelles actions en faveur du logement des Messins.

Plus que jamais, il est essentiel de rappeler que bien se loger est un droit.



## → SOMMAIRE



3 | **Vivre ensemble**  
**Pass Metz Loisirs:**  
plus de 1 000 coupons utilisés!



4 | **Vivre ensemble**  
Initiation à l'informatique :  
**en connexion avec son temps**



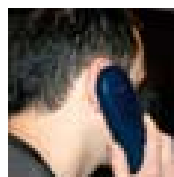
5-8 | **En action**  
**Toute l'actualité**  
des services du CCAS



9-12 | **Dossier**  
Logement: **un toit pour chacun,**  
**un droit pour tous**



13 | **Portrait**  
**Relais Assistants Maternels:**  
l'enfant comme trait d'union



14 | **Sur le terrain**  
**S.O.S Amitié Metz-Lorraine:**  
tous unis face à la solitude



15 | **En pratique**  
**Agenda, infos prévention**  
**santé, numéros utiles... :**  
les rendez-vous à ne pas manquer

Interaction | Avril 2011 | N° 28

Centre Communal d'Action Sociale, 22-24 rue du Wad-Billy, 57000 Metz.

Tél. : 03 87 75 33 12. Fax : 03 87 74 39 78. E-mail : contact@ccas.mairie-metz.fr

Site Internet : www.ccas-metz.fr

Directrice de la publication : Christiane Pallez. Rédacteur en chef : Fabrice Carles.

Assistante de rédaction : Céline Wengert. Conception éditoriale, graphique et rédaction :

TEMA | presse (03 87 69 18 01). Reportages photos : CCAS de Metz, TEMA | presse.

Crédit photos : p. 1 et 9 © Andrei Nekressov ; p. 2 © Lunamarina ; p. 4 © Yuri Arcurs ;

p. 5 © Sandra Brunsch ; p. 10 © Prod. Numérik ; p. 12 © WavebreakMediaMicro (Fotolia.

com). Comité consultatif : Muriel Héloïse, Ralph Ullmann, Françoise Leduc, Nelly Guinard,

Alain Piriou, Jacqueline Hun, Virginie Zewe, Isabelle Hauser.

Impression : Groupe Socosprint Imprimeurs/88000 Épinal - Certifié PEFC CTP/1-013.

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Tirage :

5 500 exemplaires. N° ISSN : 1959-1446.

Articles parus avec l'aimable autorisation des différents partenaires du CCAS.

Pass Metz Loisirs

# Plus de 1 000 coupons utilisés !

Mis en place par le CCAS en 2010 pour donner aux enfants des familles à revenus modestes l'occasion de pratiquer une activité sportive ou culturelle, le Pass Metz Loisirs est d'ores et déjà promis à un bel avenir. Quelques mois après sa création, le bilan de la première saison est très encourageant !

**D**epuis le lancement du PML, en septembre dernier, plus de 1 000 enfants ont utilisé leur coupon, en majorité pour des activités sportives. C'est une évidence : le dispositif du CCAS a immédiatement séduit les Messins ! « Lorsque nous leur présentions le PML, les familles étaient à la fois étonnées et ravies ; les associations étaient quant à elles plus que satisfaites », s'enthousiasme Leah Schwendimann, chargée de projet PML au CCAS.

## Des partenaires impliqués

Il faut dire que le PML n'offre que des avantages. Simple d'utilisation, il consiste à faire bénéficier des enfants de 4 à 12 ans, sous conditions de ressources, d'une aide de 50 € pour l'exercice d'une activité sportive, culturelle ou de loisirs au sein d'une association ou d'un club de Metz conventionné. Et question activités, les petits Messins avaient l'embaras du choix : « Plus de 70 associations ont joué le jeu, proposant pas moins d'une quarantaine d'activités différentes et multi-

pliant avec nous la communication autour du PML. »

Les premiers retours sont positifs, aussi bien du côté des familles, heureuses de pouvoir offrir un loisir à leurs enfants, que des partenaires, enchantés d'augmenter leur nombre d'adhérents, ce qui n'empêche pas le CCAS d'entrer dans une phase d'évaluation de ce nouveau dispositif : « Nous avons adressé un questionnaire aux structures partenaires pour avoir leur ressenti. Le Pass Metz Loisirs va sûrement évoluer, nous souhaitons notamment prolonger sa durée de validité et ouvrir les conditions d'attribution à un public plus large », signale Christiane Pallez, Vice-présidente du CCAS. Aujourd'hui, une chose est sûre, il va perdurer pour répondre encore mieux aux attentes et préoccupations des familles messines. Le coup d'envoi de la deuxième saison sera donné en août prochain, avec la distribution d'un courrier d'information aux familles bénéficiaires.



## Ils en parlent

### « Favoriser l'accès à la musique »

« Nous attendions depuis longtemps une bourse qui permette d'accéder à la musique. Il s'agit d'une activité dont les tarifs sont assez élevés, surtout pour les cours individuels. Et il ne faut pas oublier qu'après l'adhésion, il faut également tenir compte de l'achat de l'instrument. Le Pass est une bonne surprise pour nous car nous aimerions que le plus grand nombre puisse accéder à la musique. Ici, une cinquantaine d'enfants ont bénéficié de cette aide directe aux familles depuis la rentrée. »



Jean Remy, directeur de l'École de Musique Agréée à Rayonnement Intercommunal de Metz



Robert Michel, président de l'Union Lorraine de Plantières, section football

### « 40 % de licenciés en plus »

« Grâce au PML, nous avons accueilli 40 % de licenciés en plus cette année. Souvent, ce sont les petits frères des enfants déjà membres du club qui nous ont rejoints. Il faut dire qu'ici, la cotisation est à 50 €, licence, short et chaussettes compris ; c'est donc intéressant pour les familles. Sur les 135 enfants de 5\* à 12 ans que nous accueillons à l'UL Plantières, 66 sont venus avec des PML. C'est une bonne mesure qui permet aux parents de ne pas prendre de risque au moment de l'inscription des plus petits. »

\* Pour le football, l'âge minimum de délivrance d'une licence joueur est de 5 ans révolus.

## En chiffres

### Un bilan prometteur

92 % des coupons ont été utilisés pour une pratique sportive, dont 30 % pour le football

77 associations partenaires du PML

121 €, c'est le coût moyen d'une inscription à une activité sur Metz

49 690 € d'aides versées



Initiative « Seniors dans la cité »

# En connexion avec son temps

L'association Tousbranchés.com, lauréate de la 2<sup>e</sup> édition de l'appel à projets « Seniors dans la cité »\*, lancé par le CCAS de Metz dans le cadre du label « Bien vieillir - Vivre ensemble », démarre ses séances gratuites d'initiation à l'informatique pour les adhérents des clubs seniors. L'objectif : familiariser les aînés avec les nouvelles technologies, jusqu'à l'autonomie.

**L**e but de l'association Tousbranchés.com : lutter contre la fracture numérique. En clair : aider les gens les plus éloignés des nouvelles technologies à se familiariser avec elles, mais aussi faciliter l'accès au matériel nécessaire (ordinateur, connexion à Internet...). Franck Taton, président de l'association explique que si sa démarche s'inscrit pleinement dans l'axe des actions du CCAS, « l'idée est surtout d'agir pour l'intégration des seniors dans la vie quotidienne et pour la solidarité entre les générations, de lutter contre l'isolement, en favorisant le lien social, l'accès aux droits, à la culture. L'originalité de Tousbranchés.com est de disposer d'un parc informatique mobile qui permet de transformer n'importe quelle salle d'accueil en salle informatique ! »

## Un air de modernité et d'enthousiasme

Une première réunion d'information s'est tenue dans les locaux du club seniors Vivons le Temps Présent, à Borny. L'objectif de cette première étape qui a réuni une trentaine d'adhérents des clubs seniors : sensibiliser aux possibilités offertes par les nouvelles technologies, montrer à chacun ce qui peut se révéler utile dans son quotidien... Tout en passant un moment agréable!

Après quelques explications théoriques, guidés par Franck Taton et Danielle Pierron de l'association Tousbranchés.com, les seniors partent en balade virtuelle... Pour commencer, les animateurs proposent aux participants de choisir parmi quelques thèmes à la carte : généalogie et copains d'avant, cuisine et gourmandise, diaporamas, achats et petites annonces, jouer seul ou à plusieurs, radio et télévision, etc. D'abord



Très attentifs, les seniors ont très rapidement saisi l'intérêt d'être connecté !

attentifs et silencieux, les participants ne tardent pas à se prendre au jeu... et à saisir rapidement l'intérêt des moteurs de recherche. « Comment garder une salade fraîche? », « Où trouver des patrons de couture? », « Où jouer à des jeux de lettres en ligne? » : l'assemblée semble convaincue par la démonstration.

Pour les seniors qui auraient envie d'aller plus loin, le CCAS de Metz propose, en partenariat avec Tousbranchés.com, un programme de formation accessible dans onze clubs seniors messins. À l'image de cette première initiation, c'est avec enthousiasme que les seniors se laisseront guider jusqu'à l'autonomie dans l'utilisation des nouveaux modes de communication.

\* L'initiative « Seniors branchés » a reçu le 1<sup>er</sup> Prix (dotation de 2 000 €). Le 2<sup>nd</sup> prix a été remis à l'association CPN Les Coquelicots pour le projet « Un potager à partager à tous les âges » (dotation de 1 000 €).

## Bon à savoir

### S'équiper avec un petit budget

La fracture numérique ne concerne pas seulement les seniors. 30 % des Français n'ont pas accès à l'informatique et à Internet, soit par absence de « culture de l'informatique », soit pour des raisons financières. Pour consolider ses actions d'aide à l'accès aux nouvelles technologies, Tousbranchés.com dispose également d'un parc informatique (matériel recyclé) permettant aux particuliers et aux associations qui le souhaitent de s'équiper à moindre coût.

Renseignements par téléphone au 06 75 87 59 14,  
par e-mail [tousbranchés.com@gmail.fr](mailto:tousbranchés.com@gmail.fr) ou sur le site  
[www.tousbranchés.com](http://www.tousbranchés.com)



## Tarifs sociaux à l'énergie Comment en bénéficier ?

Des tarifs sociaux à l'énergie existent depuis février 2000 pour l'électricité et août 2008 pour le gaz. Leur application se fait quasi automatiquement, avec quelques démarches malgré tout.

**P**our être bénéficiaire des tarifs sociaux appliqués à l'énergie, il est impératif de pouvoir prétendre à la Couverture maladie universelle complémentaire (ou CMU-C) car ce sont les mêmes conditions qui en régissent l'accès. Lors d'une affiliation à la CMU-C, l'organisme de Sécurité sociale fait automatiquement parvenir à l'assuré une attestation d'ayant droit à compléter et à retourner. C'est ensuite le Service national des tarifs sociaux à l'énergie qui fait le relais avec les fournisseurs d'énergie.

Il est également possible de faire une demande directement auprès des services compétents par le biais d'un numéro vert gratuit (0800 333 123).

Les ressources du foyer doivent être inférieures ou égales à 627 € par mois pour une seule personne (au-delà, un barème permet de tenir compte de la composition familiale).

**Pour le gaz (tarif spécial de solidarité) :** la gratuité de la mise en service ; en cas de compteur individuel, une déduction forfaitaire annuelle appliquée sur la facture (maximum 118 €) ; en cas d'usage collectif, dans un immeuble d'habitation chauffé au gaz par exemple, un remboursement partiel des charges par chèque, en fonction de l'usage (eau chaude, chauffage) et du nombre de personnes composant le foyer (forfait de 90 € maximum par an).

**Pour l'électricité (tarif de première nécessité) :** la gratuité de la mise en service, un abattement de 80 % sur toutes les interventions de technicien et une réduction

sur la consommation (de 40 à 60 % de réduction sur les 100 premiers kilowatts/heure) en fonction du type d'abonnement souscrit et de la composition familiale.

► Pour savoir si vous pouvez devenir bénéficiaire des tarifs sociaux appliqués à l'énergie ou avoir plus d'information à ce sujet, contactez le numéro vert gratuit : 0800 333 123.



### Téléphonie mobile

Un accord sera prochainement signé avec les opérateurs de téléphonie mobile pour la commercialisation d'un forfait bloqué à tarif réduit, accessible aux bénéficiaires des tarifs sociaux à l'énergie. Le montant annoncé : 10 € pour 40 minutes de communication et 40 SMS. Affaire à suivre...

## Sortie seniors

### Plaisir chocolaté à la maison Dumay

Après les résidents du foyer-logements Haute-Seille, ce fut au tour de quelques gourmands de la Résidence Saint-Nicolas d'emprunter le mini-bus du CCAS pour effectuer la visite d'une chocolaterie et confiserie marseillaise : la maison Dumay. C'est Fabrice Dumay, maître chocolatier et propriétaire des lieux, qui a, deux heures

durant, conduit les seniors à travers les locaux situés rue de Vallières. Très attentifs lors de la présentation des installations et des processus de fabrication, les aînés l'étaient au moins tout autant une fois arrivée l'heure des travaux pratiques... de dégustation ! Largement appréciée par le groupe de participants, cette escapade gastronomique du cru sera proposée dans d'autres résidences prochainement. Becs sucrés, tenez-vous prêts !



Les locataires de RPA Haute-Seille n'ont pas rechigné à goûter les produits de la maison Dumay !



## Dispositif canicule Pour qu'été rime avec solidarité

**E**n prévention de risques climatiques exceptionnels, une période de veille est mise en place du 1<sup>er</sup> juin au 31 août. En cas de déclenchement par le Préfet du « Plan canicule » et afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires, le CCAS tient à jour un registre recensant les personnes âgées ou handicapées et isolées résidant à Metz.

Il est indispensable d'y répondre tous les ans, de manière précise et le plus rapidement possible, car ces informations permettront, en cas de situation d'alerte et d'urgence, de gagner un temps précieux dans l'organisation de visites ou de secours. Concernant les Messins les plus fragiles âgés de 65 ans et plus, âgés de plus de 60 ans et reconnus inaptes au travail ou les adultes handicapés qui ne figurent pas encore sur ce registre, l'inscription est primordiale.

Prenez contact dès à présent avec le CCAS :

▶ 22-24 rue du Wad-Billy, 57000 Metz

▶ [contact@ccas.mairie-metz.fr](mailto:contact@ccas.mairie-metz.fr)

Vous pouvez aussi vous pré-inscrire :

▶ sur le site [www.ccas-metz.fr](http://www.ccas-metz.fr)

▶ sur simple appel au numéro vert « Solidarité personnes âgées » : **0800 571 572** (appel gratuit toute l'année, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, le vendredi de 9 h à 12 h)

L'inscription sur le registre peut également se faire par un tiers (parent, médecin traitant, service d'aide à domicile...), avec l'accord de la personne concernée. Dans ce cas, elle doit obligatoirement être effectuée par courrier.

### Inscription et mise à jour des informations

Pour garantir l'efficacité des interventions, en cas d'alerte, les 1 089 personnes déjà inscrites sur ce registre recevront prochainement par courrier une fiche d'actualisation de leur situation : maintien sur le registre ou radiation, nouvelle adresse en cas de déménagement, changement de personne à contacter en cas d'urgence, dates éventuelles d'absence (vacances, hospitalisation, etc.).

## Éveil artistique

# Chefs-d'œuvre du jardin d'enfants

L'éveil du sens artistique et culturel des 0-6 ans accueillis dans les établissements du CCAS de Metz fait partie intégrante du projet pédagogique pensé et mis en place par ses équipes de professionnels de la petite enfance. Au multi-accueil Les Guérets, le Centre Pompidou-Metz a servi de point de départ à la réalisation d'une exposition digne de ce nom !

**F**in 2010, 24 petits pensionnaires du multi-accueil Les Guérets, âgés de 2 à 3 ans, ont participé en petits groupes à des sorties organisées au Centre Pompidou-Metz. Guidés à travers l'exposition « Chefs-d'œuvre ? » par deux animatrices, ils ont particulièrement été sensibilisés aux graphismes et aux couleurs des œuvres, notions qu'ils ont ensuite développées au cours d'ateliers de création.

Le résultat de ces travaux s'est matérialisé il y a peu sous la forme d'une exposition intitulée « Chefs-d'œuvre du jardin d'enfants ». Le vernissage s'est déroulé le mardi 8 mars, en présence des familles, des représentants du CCAS et du Centre Pompidou-Metz, ainsi que des artistes en herbe, pas peu fiers d'avoir créé l'événement !

Visible pendant quinze jours, cette exposition inaugure ce qui devrait être un fructueux programme d'activités artistiques puisque le CCAS de Metz, déjà gestionnaire de 11 équipements d'accueil des 0-6 ans, prévoit l'ouverture prochaine d'une Maison de l'Enfance aux abords du Centre Pompidou-Metz. Profitant pleinement de son riche environnement culturel, cette dernière disposera d'un espace entièrement dédié

à l'éveil et à la création. De quoi révéler dans les meilleures conditions de précoces talents et vocations...



Pendant deux semaines, les familles ont pu découvrir les œuvres très inspirées réalisées par les enfants du multi-accueil Les Guérets.

## Petite enfance

# Destination **l'Afrique !**

Il y avait comme un air de savane, le samedi 26 mars dernier, au multi-accueil Unis Vers d'Enfants... En effet, lors de sa désormais traditionnelle Fête du printemps, la structure, qui accueille une vingtaine d'enfants dont un tiers porteurs de handicap, s'est mise aux couleurs du continent africain ! Aux murs, masques et décorations réalisés par les bambins faisaient écho à la chaleureuse ambiance de cette demi-journée de festivités. « *Nous avons également exposé des photos des moments forts de l'année, comme les anniversaires et la venue du Père Noël. C'est l'occasion pour les familles de découvrir ce que font leurs enfants* », ajoute Valérie Valade, directrice de la structure.

Après un passage par l'atelier de peinture sur visage, les petits lions, girafes, zèbres et autres tigres ont profité des animations telles que le puzzle géant ou l'atelier agilité, avant de faire un petit détour par le coin jardinage qu'ils cultivent depuis plusieurs mois maintenant. Pour clore les réjouissances, parents, enfants et personnels se sont retrouvés autour d'un buffet... aux mets ensoleillés !



Peinture sur visage, déguisements, décoration, jeux, musique... : le multi-accueil Unis Vers d'Enfants s'est mis aux couleurs de l'Afrique pour fêter le printemps.

## CCAS de Metz

# Au service des Messins

Le vendredi 28 janvier dernier, c'est dans le Salon de Guise de l'Hôtel de Ville de Metz que se sont réunis élus, administrateurs, collègues et familles pour honorer le personnel du Centre Communal d'Action Sociale de Metz. Dominique

Gros, Président du CCAS, et Christiane Pallez, Vice-présidente, ont eu le plaisir de remettre dix médailles pour les années de travail et de service public accomplies et de célébrer douze départs en retraite.



Les médaillés et retraités du CCAS de Metz en compagnie de Dominique Gros et de Christiane Pallez.

## Assemblée générale des clubs seniors Expériences et énergies **mises à profit**

**E**n février dernier, Christiane Pallez a réuni l'ensemble des présidents et responsables des clubs seniors messins à l'hôtel de Metz-Technopole en assemblée générale. Le bilan de 2010 s'avère globalement positif, mais surtout riche d'enseignements. Ainsi, si les cours d'informatique donnés par le CCAS à la Résidence Haute-Seille et les visites organisées au Centre Pompidou-Metz pour onze clubs (soit 190 personnes) ont connu un franc succès et seront à nouveau proposés en 2011, le loto interclubs ne sera, lui, pas reconduit. N'ayant pas réussi à enrayer la baisse de fréquentation de cette manifesta-



Les clubs seniors démarrent l'année avec de nombreux projets.

tion, les responsables des clubs se sont accordés sur l'intérêt d'utiliser l'énergie déployée par les bénévoles au service d'autres projets...

### Une actualité fourmillante

Il va en falloir de l'énergie pour suivre les adhérents des clubs seniors dans les mois à venir! Entre les cours d'initiation à l'informatique mobiles et gratuits de l'association Tousbranchés.com (lire aussi notre article p. 4), les cercles de conversation en allemand tenus par un intervenant de l'association sarroise Europage ou encore les ateliers « Écologie pratique » de l'association CPN Les Coquelicots, ce ne sont pas les activités ludiques et conviviales qui manqueront...

Ajoutez à cela la reconduction de l'après-midi littéraire en partenariat avec l'Été du Livre, celle de la conférence santé et du bal-cabaret (voir agenda, p. 15), l'organisation de nouvelles visites culturelles et, à la demande des seniors, d'une réunion d'information sur le projet Mettis et vous aurez une idée de l'entrain qui anime les présidents de clubs!

Un dernier point : les Assises Seniors qui se dérouleront au mois d'octobre auront pour thème principal la prise en compte des besoins des seniors dans l'habitat (lire aussi notre dossier, p. 12). À Metz, c'est sûr, le « bien vieillir » n'est pas une idée vaine...



### Action collective La téléphonie **sans souci**

Vendredi 18 février, le service Accompagnement Social et Budgétaire du CCAS a organisé une action collective sur le thème de la téléphonie. Sous la forme d'un jeu de questions-réponses et grâce à un livret comprenant un lexique complet, les 15 participants ont appris à mieux appréhender les différents types de forfaits (téléphonie fixe, mobile, offres groupées...), les pièges à éviter, notamment en termes de tarification, ainsi que les conditions de résiliation. Conseils pratiques et courriers types ont également été abordés et proposés avant de clore cet échange interactif par un goûter. Le prochain rendez-vous aura lieu le jeudi 19 mai à la mairie de quartier du Sablon ; au programme de cette action collective délocalisée : la consommation d'énergie (gaz, électricité) et les tarifs de première nécessité (voir aussi notre article sur les tarifs sociaux de l'énergie, p. 5).

Logement

# Un toit **pour chacun,** un droit **pour tous**

Le logement n'est pas seulement le lieu où les ménages passent le plus de temps et pour lequel ils consentent leurs plus fortes dépenses. Il est aussi un « marqueur social » qui contribue à la construction du statut et de l'identification sociale de ses occupants. En cela, le logement constitue, au même titre que l'emploi, un facteur d'insertion incontournable. Cependant, malgré les aides existantes, l'augmentation du loyer et des charges d'énergie grève parfois très lourdement le budget des familles. Ainsi, aujourd'hui, les problèmes liés au logement concernent non seulement les plus démunis, mais aussi de nombreuses catégories de la population : classes moyennes, personnes âgées et/ou handicapées, familles nombreuses, étudiants...

**M**etz n'est pas épargnée par le phénomène d'ampleur nationale dépeint par la Fondation Abbé Pierre dans son Rapport 2011 sur *L'état du mal-logement en France* : « La crise financière puis économique, qui a submergé le monde à partir de l'été 2008, n'a pas fini de produire ses effets sociaux. L'horizon économique est pourtant toujours incertain et les prix de l'immobilier, après une période de baisse, ont rapidement retrouvé leur niveau d'avant 2008. La crise du logement quant à elle, ne s'est pas effacée et est toujours aussi prégnante. Elle ressurgit aujourd'hui avec son lot de difficultés et de souffrances pour les plus modestes, mais aussi pour de très nombreux représentants des catégories populaires ou des classes moyennes. »

## Une situation nationale à préciser...

Les raisons de cette « extension » de la crise du logement ? Elles sont bien sûr multiples, mais deux d'entre elles semblent mettre d'accord les analystes. La première est mathématique : la part du loyer et des charges (énergie, eau...) augmente de manière importante dans le budget des ménages alors que les revenus moyens, eux, baissent. La seconde est relative à une offre en logements pauvre ou mal adaptée. À ce sujet, la

Fondation Abbé Pierre observe que « L'insuffisance chronique de l'offre a encore été amplifiée par la chute de la construction observée depuis 2008 alors que le niveau des besoins est toujours aussi important, et que le décalage entre le niveau des prix immobiliers et les revenus des ménages s'amplifie, les premiers ayant repris leur marche en avant alors que les seconds stagnent. »

## ... et à nuancer

Cependant, comme le conseille Isabelle Kaucic, Adjointe au Maire déléguée au Logement et à la Politique de la Ville et Présidente de Metz Habitat Territoire (lire encadré p. 10 et 11), « Il faut éviter de regarder la situation du logement à Metz par le prisme des problèmes de l'Île-de-France. »

De la même manière, si nous sommes tous touchés par la « crise du logement », à plus ou moins grande échelle, tous les publics ne rencontrent pas les mêmes difficultés...



# Mal-logés : une population de plus en plus vulnérable

Sans domicile fixe, dans un foyer ou à la rue, logés à l'hôtel ou chez des proches, installés dans des logements trop petits, surpeuplés, sans confort ou insalubres : les « mal-logés » seraient plus de 3,5 millions en France selon la Fondation Abbé Pierre. Un chiffre qui témoigne, toujours selon la FAP de « l'aggravation de la situation des plus vulnérables et le basculement dans la précarité de ménages jusqu'alors relativement protégés. Face à ce qui apparaît comme une extension de la crise du logement, la politique privilégie essentiellement l'accession à la propriété et en fait l'axe central et quasi exclusif de son intervention. Si les vertus que l'on prête à la propriété, notamment en termes de sécurisation face aux aléas de la vie, peuvent être réelles pour certains, elles ne le sont pas pour tous. »

Une situation inquiétante qui place le logement dans les domaines d'intervention prioritaires de l'action sociale. À Metz, pour parer à l'urgence que représente le problème du mal-logement, le CCAS met à la disposition du public un service entièrement dédié à la recherche, au maintien et à l'accès au logement. En effet, **le Service d'Information et d'Accompagnement au Logement (SIAL)** a pour mission de renseigner les personnes en recherche de logement sur Metz, d'aider celles repérées par les services du CCAS comme ayant des difficultés relatives à l'habitat, de mettre en place un accompagnement social pour les locataires qui pourraient en avoir besoin (mise en place de plusieurs dispositifs d'aide tel qu'accompagnement budgétaire, aide alimentaire, dossier de surendettement, hébergement d'urgence...) ou encore d'informer, de conseiller et d'orienter les personnes victimes de sinistre ou en situation d'expulsion locative.

► **Contact : SIAL, CCAS de Metz, 22-24 rue du Wad-Billy. Tél. : 03 87 75 33 12. www.ccas-metz.fr**

## En chiffres

### Le mal-logement en France

- **133 000 personnes** sans domicile ou logées en établissements sociaux
- **117 000 personnes** sans logement personnel (hôtel, proches...)
- **2 863 000 personnes** privées de confort (habitations de fortune, insalubrité, surpeuplement)

Source : Insee, 2006.

# Jeunes adultes : l'au

Selon Marc Menel, directeur du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ), « La situation des jeunes face au logement est directement liée à leur situation financière. Les jeunes sont les premiers touchés par la crise. Leur situation est d'autant plus compliquée lorsqu'ils présentent des problèmes d'ordre social et familial. Chaque année, nous accueillons près de 1 000 jeunes âgés de 18 à 30 ans et de toutes origines sociales ; la majorité d'entre eux est en situation d'inexpérience locative car ils ignorent les possibilités qui s'offrent à eux. » (lire aussi encadré ci-contre).

Pour aider les moins de 25 ans de manière concrète à accéder à un logement autonome, le CCAS de Metz va prochainement mettre en place **la Prestation Logement pour l'Autonomie des Jeunes (PLAJ)**. « Ce projet est né d'un constat réalisé en Commission de Secours et conforté par les études du Crédoc<sup>1</sup>, mais aussi par les partenaires du CCAS : les jeunes ménages rencontrent des difficultés à l'accession au logement et à l'autonomie, notamment en raison de difficultés financières, commente Isabelle Hauser, Chargée de mission



## Elle en parle

## Attractivité

Forte de ses divers engagements et de ses compétences en matière d'habitat, Isabelle Kaucic nous éclaire sur la situation de Metz et présente les ambitions de la Ville et de l'Agglomération.

### ► En matière d'habitat local, quels sont les besoins concrets ?

Nous avons besoin de 1 000 logements supplémentaires sur l'agglomération, dont 571 à Metz. Cette production – qui ne veut pas forcément dire « construction » – de logements neufs devra s'appuyer sur plusieurs axes. Le premier est une meilleure répartition du logement social car, aujourd'hui, 90 % d'entre eux se concentrent dans trois villes : Woippy, Montigny-lès-Metz et Metz. Le deuxième est une plus grande diversification de l'offre ; l'objectif est de proposer du logement social, du logement intermédiaire, peu consommateur de réserve foncière, et une accession sociale à la propriété pour permettre aux jeunes familles de s'installer ou de rester au centre-ville.

### ► Comment produire ces logements manquants ?

La Ville de Metz a de la réserve foncière. On peut, en ignorant le prix de vente de certains terrains, favoriser les

# Autonomie en ligne de mire

de développement social, qui pilote le programme avec le Service d'Information et d'Accompagnement au Logement du CCAS. L'idée est d'allouer aux moins de 25 ans une aide financière de 200 € pour faciliter leur installation, sous conditions (entre autres : être locataire ou colodataire d'un logement du parc privé ou public depuis moins de 3 mois, justifier de ressources propres (hors bourses) ne dépassant pas un plafond égal au Smic + 20 %). Versée sous la forme de chèques d'accompagnement personnalisés, cette aide

pourra servir à régler les ouvertures de compteurs de gaz et/ou d'électricité, du mobilier ou de l'électroménager. » Encore en phase de préparation, ce projet qui se veut aussi préventif démarrera dans les prochains mois et concernera un nombre important de jeunes Messins : selon la CAF de la Moselle, en août 2010 à Metz, 4 755 jeunes de moins de 25 ans étaient allocataires d'une prestation logement, dont 1 923 qui n'étaient pas étudiants...

<sup>1</sup> Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie.

## Boutique Logement

### Accompagner vers l'indépendance

Avoir son propre appartement, une quête d'autonomie pas toujours évidente à atteindre pour les 18-30 ans.

« Comment trouver un logement ? Où ? À quel prix ? Quelles démarches entreprendre ? » : les interrogations sont nombreuses et les réponses parfois difficiles à trouver...



Chaque année, la boutique du logement du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes accueille près de 1 000 personnes. Sa mission : les informer et les aider à trouver un appartement. « D'abord, nous les

renseignons sur les différentes solutions : parc privé, bailleurs sociaux, logement étape, résidences sociales et étudiantes... Bien sûr, elles dépendent aussi de la situation de chacun. Ensuite, nous leur expliquons les droits et devoirs du locataire en évoquant les notions de garant, de dépôt de garantie, de bail, d'assurance... Nous pouvons également les aider à établir un budget et à constituer des demandes d'aides financières », explique Marc Menel, directeur de la structure. Des modules de formation et entretiens individuels permettent à chacun d'élaborer son projet logement... et de se lancer dans l'aventure.

► **Contact : CLLAJ, Boutique Logement, 33 bis avenue Maginot. Tél. : 03 87 39 08 28. [www.cllaj-logement-jeunes-metz.org](http://www.cllaj-logement-jeunes-metz.org)**

## et habitat sont intimement liés 》

constructions. On peut aussi utiliser le droit de préemption sur certains immeubles en vente. Ce n'est plus possible aujourd'hui de construire de grands ensembles comme il y a 50 ans ; nous favoriserons donc de petits programmes (10 logements) qui s'intègrent bien dans le tissu urbain. Autre solution : favoriser le rachat d'immeubles par les partenaires que sont les bailleurs, d'autant plus que sur l'agglomération, 60 % de la population est dans les critères d'accès aux logements sociaux...

### ► Qu'est-il envisagé pour augmenter la production de logements sociaux ?

Il est vrai que leur production a été faible ces 10 dernières années. C'est pourquoi la Ville de Metz s'engage à construire 210 logements supplémentaires. Sur les nouvelles zones d'aménagement concerté en projet (quartier de l'Amphithéâtre ou les Coteaux de la Seille, par exemple), l'engagement en matière de logements sociaux s'élève à au moins 20 %. Enfin, la convention Programme d'Intérêt Général, signée entre l'État (par le biais de l'Agence Nationale de l'Habitat et Metz Métropole), qui est un programme de lutte contre l'inconfort des logements, la vacance et l'insalubrité, va permettre, grâce à des subventions et des moyens techniques, de réhabiliter et de conventionner 250 logements sociaux sur l'agglomération.

Isabelle Kaucic, Adjointe au Maire déléguée au Logement et à la Politique de la Ville, Présidente de Metz Habitat Territoire, Administrateur du CCAS



### ► Les seniors et les jeunes sont considérés comme des publics « fragiles » face aux problèmes liés aux logements. Qu'est-il prévu pour les aider ?

Concernant les personnes âgées ou handicapées, 10 % de logements leur sont réservés dans tous les nouveaux programmes.

D'autre part, Metz Habitat Territoire programme la construction de 30 logements réservés aux seniors dans la future ZAC Sébastopol. Et la Commission Accessibilité de la Ville travaille également avec le CCAS pour recenser et diagnostiquer les logements qui leur seraient accessibles, lesquels peuvent le devenir ou pas... (lire aussi notre article p. 12)

Concernant les jeunes, des outils pour favoriser leur accession à la propriété et des dispositifs de soutien modérés devraient bientôt être mis en place. Certaines villes ont conforté les prêts à taux zéro ; Metz y pense car ce serait un argument supplémentaire pour faire rester les jeunes au centre-ville, d'où d'ailleurs la nécessité de la diversification de l'offre.



## Personnes âgées et handicapées : une fragilité à respecter

Les seniors, public « fragile », rencontrent des problèmes spécifiques liés à l'habitat. Vieillesse, problèmes de santé, réduction ou perte de l'autonomie, environnement inadapté, manque de transports à proximité immédiate... : la problématique du logement adapté aux seniors est complexe et fait appel à des compétences transversales. Pour traiter cette question de manière efficace, le CCAS et la Ville de Metz ont organisé, dans le cadre des Assises Seniors et du label « Bien vieillir - Vivre ensemble », un audit urbain. « À cette occasion, explique Alain Piriou, Directeur des Retraités et des Personnes Âgées, et suite aux avancées des groupes de travail associant élus, services municipaux et du CCAS ainsi que partenaires associatifs et institutionnels, nous avons présenté une charte de 10 engagements en faveur du bien-être et de l'intégration des seniors dans la ville, dont une grande partie concerne l'habitat. Les prochaines Assises, qui se dérouleront le 18 octobre 2011 seront d'ailleurs dédiées à la prise en compte des besoins des seniors dans les nouveaux aménagements urbains. Le but sera de réfléchir aux besoins des personnes dont l'autonomie va diminuer, en allant au-delà du respect des prescriptions généralement indiquées dans la production de logements pour personnes handicapées. Les personnes âgées ont des besoins spécifiques; il faut des logements dont les équipements permettent de vieillir sans trop de contraintes, à proximité des services, commerces et transports... »

Plusieurs projets du même ordre sont déjà en cours. Le CCAS s'est associé à un travail initié par la Commission Accessibilité de la Ville qui a pour objet de recenser les logements adaptés aux personnes handicapées, reprenant ainsi un engagement de la charte. Par le biais d'une grille d'analyse des logements (douche à siphon ou à bac surbaissé, barres d'appui, motorisation des volets roulants, etc.), **un audit va être mené sur les 600 logements réservés par la Ville de Metz sur le parc social** qui va permettre d'évaluer le nombre de logements adaptés à la perte d'autonomie.

Pour les seniors, changer de lieu de vie s'avère souvent fatigant, compliqué, financièrement difficile: les personnes âgées redoutent et évitent le déménagement. Pourtant, beaucoup d'entre

eux occupent des logements trop grands et aux charges élevées. « Cette part importante du budget logement empêche de financer des services d'aide à domicile, souligne Alain Piriou. Aussi, une réflexion va être menée avec les bailleurs pour mettre en place un dispositif d'accompagnement à la mobilité des seniors. »

### Maintien à domicile

#### Une question d'adaptation

**Problèmes de santé, diminution de la mobilité? Que l'on soit propriétaire ou locataire, des aides techniques et financières sont accessibles pour adapter son logement à ses besoins.**

#### ► L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Elle a pour vocation d'offrir aux Mosellans un conseil neutre, objectif et gratuit sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux du logement (prêts et aides pour acquérir ou faire des travaux, droits et obligations des propriétaires et locataires...).

ADIL 57, 8 rue Gambetta. Tél. : 03 87 50 02 60. [www.adil57.org](http://www.adil57.org)

#### ► Le Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (CALM)

Il est à la disposition de tout propriétaire ou locataire souhaitant entreprendre des travaux (conseils, diagnostics, assistance administrative, recherche de financements...). Le CALM répond notamment aux attentes des personnes âgées et handicapées lorsqu'il s'agit d'adapter les logements à leurs besoins en cherchant des financements adaptés à chaque cas pour favoriser le maintien à domicile.

CALM, 8 rue du Palais. Tél. : 03 87 75 32 28. [www.calm-logement.fr](http://www.calm-logement.fr)

## Relais Assistants Maternels

# L'enfant comme trait d'union

Annette Fromonot et Christelle Poinignon ont conjointement pris les rênes du Relais Assistants Maternels (RAM) de Metz depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010. Recrutées pour leurs formations et expériences différentes mais complémentaires, elles ont pour mission de développer et de diversifier encore les prestations du service. Leur premier atout: une qualité d'écoute indéniable.

Installé au 1<sup>er</sup> étage de la vivante Maison de la Petite Enfance, le RAM est une structure d'information, de médiation et d'aide à l'accès aux droits pensée aussi bien pour les familles en recherche d'un mode d'accueil que pour les assistants maternels agréés privés. Comme son nom l'indique, sa fonction première est celle de « relais », entre les familles (employeurs) et les assistants maternels (employés), mais pas seulement...

En effet, c'est dans un souci de constante adaptation aux besoins des familles messines, mais aussi d'offrir un accueil optimal des enfants que le CCAS de Metz a décidé d'adjoindre à son RAM des missions supplémentaires: la création d'un programme d'animations et de rencontres ainsi que la mise en place d'un d'observatoire des systèmes d'accueil. Un challenge qui motive au plus haut point Christelle Poinignon (éducatrice de jeunes enfants) et Annette Fromonot (puéricultrice), qui font vivre le service en totale synergie depuis maintenant 8 mois.

### Favoriser les échanges

« L'une des premières choses que nous avons faite à notre prise de fonctions: réaménager les locaux! », commentent d'emblée les deux collègues. Le lieu, chaleureux et lumineux, comporte désormais, outre les bureaux respectifs des deux professionnelles de la petite enfance, un coin jeu pour faire patienter les tout-petits ainsi qu'un espace plus convivial dédié à l'accueil des parents. « Notre mission est de les renseigner



Christelle et Annette, responsables des RAM.

sur les modes d'accueil, de leur communiquer une liste d'assistants maternels, de les accompagner dans leur nouveau rôle d'employeur en les conseillant, entre autres, dans la rédaction du contrat, mais aussi de les aider à affronter la séparation avec leur enfant... Cette qualité d'accueil participe de notre mission d'écoute, de conseil, d'orientation et de médiation, tout en respectant neutralité et confidentialité. »

### Répondre aux attentes

L'écoute et l'accompagnement sont aussi au cœur du nouveau volet « Animation » chapeauté par Christelle Poinignon: « Nous mettons en place des animations ludiques sur différents lieux\* pour les enfants accueillis à domicile ainsi que des réunions d'information à thèmes ouvertes aux assistants maternels privés de Metz. Leurs objectifs: favoriser l'éveil de l'enfant, éviter l'isolement et passer un moment convivial. » Annette Fromonot ajoute: « Quant aux réunions à thème destinées aux assistants maternels, elles auront pour vocation de proposer un accompagnement et d'échanger sur des pratiques professionnelles. »

\*à la Ludothèque de la Maison de la Petite Enfance, au Centre Socioculturel Bon-Pasteur, à l'Espace Rencontres Le Château et à la Jardinothèque.

► RAM, 22A rue du Wad-Billy. Tél.: 03 87 75 92 90 ou 92 91.

Permanences téléphoniques: lundi et jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h 30, mercredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, vendredi de 9 h à 11 h 30. Accueil du public sur rendez-vous.

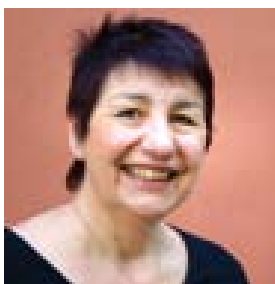
## Bon à savoir

# Devenir assistant maternel au CCAS

Le RAM remplit également une mission de promotion du métier d'assistant maternel. En cela, il informe les candidats à l'agrément délivré par le Conseil Général de la Moselle, mais aussi ceux déjà agréés qui souhaiteraient travailler au sein des Unités Familiales

du CCAS de Metz. Contactez le RAM pour connaître le calendrier des réunions d'information ou procurez-vous la brochure détaillée auprès du CCAS.





Geneviève Chantrein, présidente de S.O.S Amitié Metz-Lorraine.

S.O.S Amitié

## Unis face à la solitude

Alors que les modes de communication se multiplient, la solitude reste un mal omniprésent dans notre société. Depuis plus de 11 ans, l'antenne messine de S.O.S Amitié est à l'écoute de ceux qui en ont besoin. Aujourd'hui, elle cherche des bénévoles pour optimiser son action.

**C**réée en 1960, S.O.S Amitié vient de fêter son 50<sup>e</sup> anniversaire. 50 ans au service de la solitude avec un slogan évocateur, « Un mal, des mots », et une mission première : la prévention du suicide. En France, il existe 52 postes d'écoute téléphonique, avec en moyenne une à deux antennes par région. Ouverte en octobre 1979, S.O.S Amitié Metz-Lorraine, l'une des deux entités régionales, est subventionnée par le CCAS de Metz, le Conseil Général, la Région Lorraine, des mairies et la CPAM. L'association reçoit également des aides d'organisations qui mènent des actions caritatives ainsi que des dons individuels.

Geneviève Chantrein, présidente de S.O.S Amitié Metz-Lorraine depuis bientôt 4 ans, est retraitée de l'enseignement. Elle s'investit pleinement pour aider les autres et combattre la solitude. « *Nous nous occupons des gens qui vivent seuls ou qui éprouvent un sentiment de solitude. C'est un mal important par les temps qui courent* », souligne la présidente. Pour lutter contre ce fléau qui touche 20 millions de Français, plus de 25 associations, dont S.O.S Amitié et des organismes engagés dans la solidarité, ont formé un collectif national. Unis face à ce combat intemporel, ils ont obtenu le label « Grande cause nationale 2011 », décerné par le Premier ministre. Leur but : multiplier la communication autour du thème « Pas de solitude dans une France fraternelle » pour sensibiliser les Français et trouver davantage de bénévoles.

### Une écoute anonyme et non directive

Actuellement, une trentaine de personnes se relayent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour répondre aux appels venant de Metz et alentours. Le tout dans une garantie totale d'anonymat, aussi bien pour les appelants que pour les écoutants. « *C'est plus facile de parler à quelqu'un qui ne connaît rien de vous et dont on ne connaît même pas le prénom, on se confie plus facilement* », précise Geneviève.



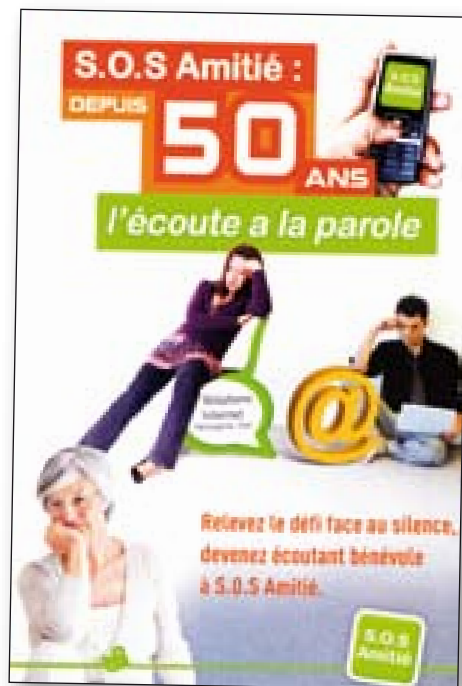
Le rôle des bénévoles est avant tout d'écouter, pas question de prendre parti ou de donner des conseils : « *L'écoute se veut active mais non directive, il faut savoir s'effacer, garder un dialogue centré sur la personne qui appelle pour l'aider à identifier ses problèmes.* » Aujourd'hui, S.O.S Amitié Metz-Lorraine reçoit en moyenne deux appels par jour et son souci principal est de garantir un accueil téléphonique permanent.

« *Quels que soient l'heure ou le jour de la semaine, les personnes doivent trouver quelqu'un à l'autre bout du fil. C'est primordial, cela rassure* », explique la présidente. Pour assurer une présence continue et répondre à tous les appels, l'idéal pour l'association serait de pouvoir compter sur 35 à 40 écoutants réguliers. Homme, femme, jeune, personne âgée, sans emploi, actif ou retraité, tout le monde peut devenir bénévole au sein de l'association.

### Comment devenir bénévole ?

- ▶ Avoir plus de 25 ans,
- ▶ Disposer d'une vingtaine d'heures de libre par mois,
- ▶ Accepter de suivre une formation initiale,
- ▶ Adresser sa candidature à l'association par voie postale.

L'augmentation du nombre de bénévoles permettrait à S.O.S Amitié Metz-Lorraine d'ouvrir une 2<sup>e</sup> ligne téléphonique et d'offrir, à terme, des services de chat et de messagerie, comme cela se fait déjà dans d'autres régions. À bon entendre...



▶ **Pour appeler S.O.S Amitié Metz-Lorraine :**  
03 87 63 63 63 (24 h/24, 7 j/7).

▶ **Pour devenir écoutant :** S.O.S Amitié Metz-Lorraine,  
BP 20352, 57007 Metz Cedex 1.

## À vos agendas

**Divertissement seniors**

**Mardi 10 mai, 14 h :** bal-cabaret sur le thème de « La mer » animé par Dani Gardner et ses musiciens ; spectacle humoristique de Martial Ravenel, imitateur. Entrée : 10 €. Centre Saint-Denis de la Réunion, 2 route de Lorry.  
 ▶ Réservations : 03 87 35 57 90.

**Les seniors et le sport**

**Mardi 7 juin, 17 h 30 :** conférence santé autour du thème « Activité physique et santé » animée par le Docteur Patrick Laure dans le Salon de Guise de l'Hôtel de Ville de Metz. Entrée libre.

**Espace Rencontres  
Le Château**

**Jeudi 19 mai, de 9 à 11 h :** rencontre-débat sur le thème « L'école et la famille » animée par Martine Bovay. Centre Social Georges Lacour, 6 rue Yvan Goll. Entrée libre.

**Vendredi 20 mai, de 14 à 16 h :** rencontre-débat sur le thème « Adolescence et famille » animée par Martine Bovay. Centre Social Georges Lacour, 6 rue Yvan Goll. Entrée libre.

▶ Réservations auprès de l'Espace Rencontres Le Château : 03 87 18 57 28.

## Coqueluche

**Un risque bien réel**

**L**a coqueluche est une infection respiratoire bactérienne toujours bien présente en France. Peu ou pas fébrile, elle est en revanche d'évolution longue (4 à 8 semaines, après une période d'incubation d'une semaine), hautement contagieuse et éprouvante (violentes quintes de toux). Elle peut s'avérer dramatique chez le petit nourrisson par la survenue d'apnées parfois fatales et impose souvent une hospitalisation en milieu spécialisé pour plusieurs semaines. La contamination s'opère par voie aérienne lors de contacts directs avec des personnes infectées. Les sujets réceptifs sont donc : les nourrissons avant l'âge du vaccin, les enfants et adultes non vaccinés ainsi que les personnes dont l'immunité est affaiblie. En effet, la maladie ainsi que la vaccination\* protègent de manière sûre pour une durée de 12 à 15 ans. Ensuite, la protection peut diminuer, ce qui explique que personnes âgées ou jeunes adultes non revaccinés soient aujourd'hui plus souvent atteints et transmettent la maladie.

**Comment s'en protéger ?**

**Vacciner les nourrissons le plus tôt possible :** primo vaccination à 2 mois, 3 mois 4 mois et 18 mois.

**Poursuivre par les rappels nécessaires** chez l'adolescent et l'adulte jeune : à 11 ans (depuis 1998) et à 26 ans (depuis 2004).

**Revacciner** les adultes, les professionnels de santé, les professionnels de la petite enfance, les jeunes parents, les grands-parents, etc., qui n'ont pas bénéficié de cette protection.

**Chacun est donc concerné** et peut revoir son carnet de vaccination avec son médecin traitant.

\* La vaccination n'a jamais été obligatoire, mais recommandée depuis 1959. Le vaccin, modifié depuis 1995, bien toléré, n'existe qu'associé à d'autres vaccins eux-mêmes obligatoires (Diphthérie Tétanos Polio).

▶ **Plus d'infos :** sur le site [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr) (guide des vaccinations) ou au 0 800 571 572.

**Services du CCAS : contacts utiles**

**Centre Communal d'Action Sociale**  
 22-24 rue du Wad-Billy • 57000 Metz  
 Tél. : 03 87 75 33 12 • Fax : 03 87 74 39 78  
 E-mail : [contact@ccas.mairie-metz.fr](mailto:contact@ccas.mairie-metz.fr) • Site : [www.ccas-metz.fr](http://www.ccas-metz.fr)

▶ **Famille  
et petite enfance**

**Coordination  
des Modes d'Accueil**  
 ☎ 03 87 35 58 00

**Relais Assistants  
Maternels**  
 ☎ 03 87 75 92 90  
 ou 03 87 75 92 91

▶ **Retraités  
et personnes âgées**

**Numéro vert  
Solidarité personnes âgées**  
 ☎ 0800571 572

Appel gratuit toute l'année,  
 du lundi au jeudi de 9 h à 12 h  
 et de 13h30 à 16h30,  
 le vendredi de 9 h à 12 h

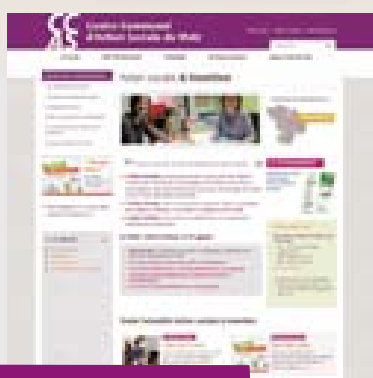
▶ **Action sociale et insertion**

**Accueil du public**  
 22-24 rue du Wad-Billy  
 du lundi au jeudi de 9 h à 12 h  
 et de 13 h 30 à 16 h 30,  
 le vendredi de 9 h à 12 h

**Accompagnement  
des parentalités**  
 Espace Rencontres Le Château  
 ☎ 03 87 18 57 28



Découvrez  
le nouveau site  
de votre CCAS !



→ ACTION SOCIALE  
ET INSERTION



→ FAMILLE ET  
PETITE ENFANCE



→ RETRAITÉS ET  
PERSONNES AGÉES

Retrouvez sur le portail  
du CCAS de Metz :

- toute l'**actualité** des services,
- des **conseils** et **infos pratiques**,
- de nombreuses **adresses utiles**,
- des **guides** et **outils** en téléchargement,
- des **reportages photo**, des visites en **vidéo**...